



Jugement suite à une agression en Espagne

Par **Elo**, le **09/03/2010** à **11:29**

Bonjour,rrnrJ'ai besoin de vos lumières car ce domaine nous est totalement inconnu.rnrnEn mars 2007, mon mari et un ami sont partis en week end en Espagne à Barcelone.rnIl se sont fait agressés par des videurs de boîte. L'ami de mon mari a eu une fracture du crane et un anévrisme, mon mari s'en est mieux sorti. rnIl s'agit d'une agression a caractère raciste.rnrnIls ont été hospitalisés, les blessures ont été constatés, ils ont déposé plainte à Barcelone.rnrnLes agresseurs étaient déjà connus des services de police pour d'autres agressions de ce type.rnrnAujourd'hui, mon mari reçoit un appel de la gendarmerie de notre ville, il est convoqué pour cette agression, non pas en tant que victime, mais en tant qu'agresseur.rnLes types qui les ont frappés ont également porté plainte...rnrnIl y a eu un procès mais mon mari ne s'est pas présenté en Espagne (nous habitons trop loin)rrnrConcrètement : que risque t'il ? Est il possible qu'il aille en prison ? nous avons une petite fille de 8 mois et je suis angoissée face à l'ampleur que ça prend.rnrnMerci d'avance pour vos lumières :)

Par **chris_Idv**, le **10/03/2010** à **14:23**

Bonjour,rrnrContactez la juridiction pénale espagnole pour obtenir copie du jugement.rnrnIl est de l'intérêt de votre mari de se rendre à la convocation de la gendarmerie, en restant calme et poli : il s'agit de fonctionnaires qui font le travail qui leur est demandé, donc mieux vaut se montrer coopératif.rnrnCordialement,